



Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°93 – Décembre 2021

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Marché de Noël	p. 1
Allée du Dompeter	p. 2
Stationnement difficile	p. 2
Hausse des incivilités	p. 2
Ça se passe à l'école	p. 3
Les lutins des bois	p. 3
L'AAA	p. 3
Bibliothèque	p. 3
État civil	p. 4
Don du sang	p. 4
Pétards et artifices	p. 4
Paroisse	p. 4
Fermeture de la mairie	p. 4
Urbanisme par internet	p. 4
Récup' Sapins	p. 4

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers habitants.



Moins d'un an après avoir abattu les prunus de l'allée du Dompeter, nous venons de planter les nouveaux arbres le long de cette voie qui mène à la plus vieille église d'Alsace. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué financièrement à cette opération par leurs dons.

Une partie de la 2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public a été réalisée en novembre dernier où 33 lampadaires supplémentaires ont été équipés de LED afin de réduire la consommation d'énergie et les dépenses d'électricité. Sauf météo défavorable, les lampes des 12 candélabres situés sur la Route du Vin seront remplacées entre Noël et Nouvel An.

Concernant l'éclairage public, je suis vraiment désolé pour les désagréments occasionnés par les coupures à répétition ces derniers mois. Notre installation est ancienne et malgré les changements de câblages sur les candélabres passés à la LED, nous avons encore des pannes fréquentes dont nous n'avons pas trouvé l'origine. Nous faisons tout notre possible pour mettre fin à ces dysfonctionnements dans les meilleurs délais.

Au vu de la situation sanitaire dégradée, nous avons décidé d'annuler cette année encore le repas de Noël des aînés et la cérémonie des vœux du maire. Les membres du CCAS passeront prochainement chez les personnes âgées pour leur remettre un colis de Noël.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de Noël et vous invite à continuer de respecter au maximum les gestes barrières afin de vous protéger et de protéger les autres.

Votre Maire, Pascal GÉHIN



MARCHÉ DE NOËL ET VISITE DE SAINT NICOLAS

Le marché de Noël d'Avolsheim organisé par l'ACLAMA s'est déroulé le samedi 4 décembre 2021, dans le Parc Audéoud.

Dès 14 h, les exposants présents (l'AAA, l'ACLAMA, l'APEWA, les petites mains bricoleuses, Mmes Christine LENTZ et Gaby, l'apicultrice) ont assuré sa réussite en proposant aux visiteurs des idées cadeaux, des décorations artisanales, des produits de la ruche, des tombolas, ainsi que de quoi se restaurer (vin chaud, crêpes, gâteaux...).

Lectures et bricolages de Noël pour les enfants, animés par les bénévoles de la bibliothèque, ont ponctué cette journée festive.

La collecte de jouets pour le Secours Populaire en faveur d'un Noël solidaire, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, a remporté également un vif succès.

Que tous soient chaleureusement remerciés !

C'est à la tombée du jour que l'invité tant attendu des enfants et de leurs parents est arrivé ; Saint Nicolas, accompagné de son fidèle et redoutable Père Fouettard, a adressé à tous les enfants son message de paix et de fraternité.

Cette visite s'est conclue par la distribution de Mannele, friandises et chocolat chaud.

Une belle ambiance conviviale retrouvée !



ALLÉE DU DOMPETER

Depuis notre édition de septembre, la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) nous a attribué une subvention de 8 087 euros, portant notre financement participatif à 22 227 euros. Au final, grâce à cette aide et à vos dons, le coût de l'opération pour la commune se limitera à environ 4 000 euros.

Concernant les travaux, l'abattage de 3 rangées de sapins en bordure du bosquet voisin a eu lieu fin novembre et la plantation des nouveaux arbres de l'allée s'est déroulée du 6 au 9 décembre.

Prochains travaux : Pour remplacer les sapins, nous avons prévu la plantation de haies destinées à favoriser la biodiversité. Pour ce projet de « trame verte », nous avons signé une convention avec l'association « Haies Vives d'Alsace » qui est associée à la CEA et qui nous apportera un soutien technique et financier ; il ne restera à notre charge que 25 % des coûts. Le 1^{er} décembre, nous avons rencontré, sur site, M. DETEMPLE, président de l'association. Il nous a conseillé sur une dizaine d'essences à planter (environ 200 plants) pour créer une belle lisière dégradée au bois existant le long de notre nouvelle allée. Nous aurions aimé pouvoir tout planter au printemps, mais le chantier du G.C.O. et de ses abords a provoqué une pénurie sur plusieurs essences et la plantation des haies se fera donc en 2 phases :

- la première, le samedi 26 mars, pour les plants disponibles
- la seconde, à l'automne.

D'ores et déjà, nous vous convions à participer au 1^{er} chantier de plantation **le samedi 26 mars 2022**, dans le cadre d'une "journée citoyenne" que nous organiserons. Vous serez informés des détails par un prochain bulletin. La rencontre du 1^{er} décembre a déjà déterminé qu'il faudra bêches et pioches pour éliminer le système racinaire de surface laissé par les sapins.



LA PROBLÉMATIQUE DU STATIONNEMENT

L'augmentation du nombre de véhicules par foyer et le nombre croissant de garages et de cours non utilisés ont provoqué ces dernières décennies une aggravation des problèmes de stationnement dans les villes et villages. Avolsheim n'est pas épargné et il est de plus en plus difficile de se garer dans certains secteurs du village dont les riverains se plaignent d'ailleurs du désordre créé par les stationnements anarchiques.

La commission « stationnement » réfléchit à des solutions susceptibles d'améliorer la situation. En attendant, pour donner un coup de frein à l'augmentation des comportements abusifs, Pascal GÉHIN, avec l'accord de son Conseil Municipal, a donné la consigne à la police pluri communale de verbaliser dorénavant les véhicules stationnés de manière dangereuse, tels que sur un passage piéton, à un carrefour, dans un virage, sur un trottoir sans laisser l'espace suffisant pour une poussette et bien évidemment lorsqu'ils entravent le passage des véhicules de secours (pompiers, ambulance).



De tels stationnements représentent un réel danger et les contrevenants s'exposeront désormais à une amende de 135 €.

Pour éviter de tels désagréments, nous faisons appel au civisme de chacun pour se stationner de manière correcte, dans les emplacements prévus à cet effet, quitte à devoir marcher quelques dizaines de mètres si nécessaire... Nous remercions par ailleurs les propriétaires de garages et de cours de bien vouloir faire l'effort d'y stationner leur véhicule, ce qui permettra de libérer des places et de réduire les problèmes de stationnement.

AUGMENTATION DES INCIVILITÉS

Depuis quelques temps, on observe de plus en plus de déchets jetés çà et là dans les rues et les espaces publics du village : masques usagés, emballages et papiers divers, mégots de cigarettes... sans parler des restes de nourriture et des croquettes pour animaux qu'on retrouve parfois entre les containers de tri sélectif... Ces incivilités sont une marque d'irrespect du travail effectué par les agents communaux et les bénévoles de l'AAA qui œuvrent toute l'année pour avoir un cadre de vie agréable.

Un autre fléau en hausse est le nombre de déjections canines laissées dans nos rues et espaces verts. Elles représentent un véritable problème de santé publique : c'est sale, ça sent mauvais et personne n'aime en avoir sous les chaussures ! Si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mines, ce n'est pas la faute des toutous, mais bien de leurs maîtres !

Nous remercions par conséquent les propriétaires de chien qui ne le feraient pas encore d'utiliser à l'avenir les sacs à déjections qui sont à leur disposition dans les 6 distributeurs installés dans le village ! Prenez l'habitude d'avoir toujours un sac d'avance en poche lors de vos promenades !



Nous comptons sur le civisme de chacun pour veiller à conserver notre village propre et accueillant.

Que se passe-t-il à l'école ?



LA VISITE DU PATRON DES ÉCOLIERS

"Viens sans le père Fouettard, ne sois pas en retard" disait la chanson apprise par les élèves du RPI. Leur vœu a été exaucé. Saint Nicolas est bien passé ce lundi 6 décembre pour gâter petits et grands avec de bons manneles.

Il repart avec une mission pour le père Fouettard : **nous débarrasser de ce satané virus !**



TOUS AU PALAIS DU PAIN D'ÉPICES !

Vendredi 19 novembre, les élèves de la classe maternelle ont pris le bus pour se rendre à Gertwiller, au Palais du pain d'épices. Les copains de l'école de Dangolsheim les ont accompagnés.

Après avoir découvert la magnifique maison du bonhomme de pain d'épices et vu les principales étapes de fabrication du pain d'épices, ils ont pu mettre la main à la pâte en décorant eux-mêmes leur propre petit bonhomme. Et chacun est rentré chez soi, satisfait de ce bel après-midi gourmand avec une délicieuse surprise à rapporter à Papa et Maman.



DES PETITS LUTINS VERTS À L'ÉCOLE....

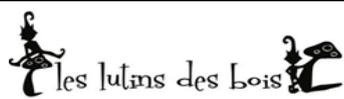
Jeudi 16 décembre, c'est un esprit de solidarité qui a plané dans les deux écoles du RPI. Les familles ont à nouveau fait preuve de générosité en déposant à l'école des centaines de jouets pour le Secours Populaire. À cette occasion, les enfants ont formé une longue chaîne pour acheminer les dons jusqu'à la camionnette du Père Noël vert. Grâce à vous tous, de nombreux enfants vont avoir plein d'étoiles dans les yeux ce Noël !

Merci à tous !



Ecole primaire et maternelle - Groupe scolaire du Schlotten -

1 Route de Wolzheim - 67120 AVOLSHEIM - Tél. : 03.88.38.01.33 - email : ecole-avolsheim@wanadoo.fr



L'hiver est arrivé tranquillement au périscolaire. Avec décembre a débuté le compte à rebours jusqu'au 24. Pendant cette période, nous avons concentré notre attention sur l'émerveillement et le partage, en gardant espoir pour une année 2022 pleine de bonnes nouvelles.

Comme chaque année, le périscolaire ferme durant la période de Noël.

Nous serons de retour dès le lundi 3 janvier 2022.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne santé !



Pour nous contacter :
leslutinsdesbois67@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE :

Elle est fermée du 20 décembre au 3 janvier 2022.

L'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.



L'AAA (Association des Amis d'Avolsheim)

Toi, Avolsheimois, qui Aimes t'Aérer Au gré des Allées Arborées de ton Agglomération, qui Arpente ses Avenues avec ton Auto, qui Accompagnes ton petit Ange à ses Activités, Assurément, As-tu déjà Aperçu les nombreux Appareils qui Accessoirisent et Animent les Aires principales d'Avolsheim ? Toi, Avolsheimois, qui t'Arrêtes pour Apprécier ces Aménagements, As-tu déjà Appris que tous ces Agréments ne sont jamais Achetés ?

Ils Arrivent tout droit des Après-midis de travail Acharné des bénévoles de l'Association des Amis d'Avolsheim (AAA) qui Accordent aux Antiquités et Autres objets une deuxième Âme.

Toi, Avolsheimois, Aimerais-tu Aider l'Association ?

Tu peux Adhérer et entrer dans une Aventure pleine d'Actions, d'Allégresse et de nouveaux Apprentissages ou simplement Apporter ton Aide (Argent ou tout Article qui peut Avoir une seconde vie).



Pour plus d'informations, Adresse toi au nouveau président de l'Association, Paul André LENTZ, ou à son vice-président Étienne VETTER ; ils sauront t'Aiguiller. Les dons peuvent être Adressés par chèque à :

*L'Association des Amis d'Avolsheim,
11 rue de la Paix, Avolsheim*

À votre bon cœur !

ÉTAT CIVIL :

Naissance :

23 sept. : **Louna HOCHSTETTER**
24 oct. : **Andréa MENDEL HILD**
24 oct. : **Aniella Charlotte HAUDIQUET**

PACS :

16 sept. : **Elsa VALNOT et Axel HONRADO**
09 nov. : **Hélène CARBIENER et Vincent ANTONI**

Décès :

02 nov. : **Fabienne HITTLER** 63 ans

Grands anniversaires :

26 jan. : **Jeanne STOLL** 85 ans
28 jan. : **Marie ZERR** 80 ans
10 fév. : **Cécile LORENTZ** 100 ans
02 mars : **Margot KUNTZ** 90 ans

FEUX D'ARTIFICES ET PÉTARDS

Par arrêté préfectoral, la vente et l'utilisation d'artifices sont interdites le 31 décembre. Merci de respecter l'arrêté et de ne pas utiliser les stocks de l'an passé.



DOSSIERS D'URBANISME :

DÉMATÉRIALISATION

À partir du 3 janvier 2022, vous pourrez profiter de la saisine par voie électronique pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt par papier.

Un téléservice vous sera proposé pour saisir et déposer toutes les pièces de votre dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en plusieurs exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer jusqu'à votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc... Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

La mairie d'Avolsheim reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice à partir du 3 janvier 2022 et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>.

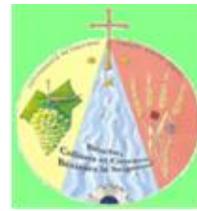


COLLECTE DE SANG

Un grand merci à tous les bénévoles et aux donateurs sans lesquels l'Association des Donneurs de Sang de Soultz-les-Bains ne pourrait pas contribuer à cette action citoyenne. En ces temps difficiles, il est indispensable d'aider nos malades. Les prochaines collectes auront lieu en 2022, les mardis 8 mars, 5 juillet et 25 octobre. Bloquez déjà un créneau dans vos agendas !



Communauté de paroisses Sainte Édith Stein « Bruche, collines et coteaux »



- 19 décembre : IVème Dimanche de l'Avent**
10 h 00 : Messe dominicale en l'église St Materne
- 24 décembre : Vigile de la Nativité du Seigneur**
18 h 30 : Messe du soir de Noël en l'église St Materne
- 25 décembre : Jour de la Nativité du Seigneur**
10 h 00 : Messe du jour en l'église de Soultz
10 h 00 : Messe du jour en l'église d'Ernolsheim
- 31 décembre : : St Sylvestre**
17 h 00 : : Messe d'Action de Grâce à Ernolsheim
17 h 30 : Office vespéral en l'église de Molsheim
- 1er janvier 2022 : : Sainte Marie, Mère de Dieu**
09 h 30 : Messe de la fête en l'église des jésuites à Molsheim.
10 h 00 : Messe de la fête à N-D d'Altbronn
- 2 janvier : Epiphanie du Seigneur**
10 h 00 : Messe de la Fête en l'église St Materne
- 16 janvier : IIème Dimanche du TO**
10 h 00 : Messe dominicale en l'église St Materne
- 30 janvier : IVème Dimanche du T.O**
10 h 00 : Messe dominicale en l'église St Materne
- 13 Février : VIème Dimanche du T.O**
10 h 00 : Messe dominicale en l'église St Materne



Vous souhaitant Paix et Joie à l'occasion des fêtes de fin d'année,
Abbé Jauffrey WALTER, Curé-Doyen

FERMETURE DE LA MAIRIE

Merci de bien vouloir prendre note : les services de la mairie seront fermés du lundi 27 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022. En cas d'urgence, vous pouvez adresser un mail à : maire@avolsheim.fr



Récup sapin 2022

Comme l'an dernier, l'association **Don du Sang** de Soultz-les-Bains vous propose la crémation de votre sapin de Noël en échange d'un euro.

Vous pourrez ainsi déposer votre sapin dans le parc Audéoud, le samedi 15 janvier 2022 de 9 h à 12 h, contre une participation de 1 € ou plus pour soutenir l'association Don du Sang. Les sapins récoltés lors de cette opération seront brûlés dans la soirée.



Exceptionnellement, en raison des conditions sanitaires, il ne sera malheureusement pas possible de vous accueillir pour la crémation.

Toute l'équipe du Don du Sang vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2022 pour les prochaines collectes de sang.



Les élus et les agents de la mairie vous souhaitent à toutes et à tous de très belles fêtes !